

IDENTIFICATION DU FICHIER	N° : PRIFDC_20
Nom du fichier : Banque de données du programme des Centres financiers internationaux (CFI)	
Description : Ce fichier contient les informations nécessaires afin de déterminer l'admissibilité des sociétés et de leurs employés au programme des CFI et d'émettre des certificats et attestations qui seront transmis par les sociétés à Revenu Québec afin de réclamer leur crédit d'impôt	
FINALITÉ DU FICHIER ET PERSONNES CONCERNÉES	
Finalité(s) du fichier : <ul style="list-style-type: none"> • En vue de l'application de la Loi sur les centres financiers internationaux (chapitre C-8.3), Loi concernant les paramètres sectoriels de certaines mesures fiscales (chapitre P-5.1) et Loi sur les impôts (chapitre I-3); • En vue de l'application du programme des CFI; • À des fins statistiques. 	
Personnes ou entreprises principalement concernées par les renseignements : <ul style="list-style-type: none"> • Les client(e)s du Ministère • Une autre catégorie de personnes 	
Provenance(s) et modalité(s) de collecte des renseignements : <ul style="list-style-type: none"> • Par écrit par la personne concernée • À l'oral par la personne concernée • Par écrit par un membre du personnel du Ministère • À l'oral par un membre du personnel du Ministère • Par écrit par une autre personne physique • À l'oral par une autre personne physique 	
LISTE DES RENSEIGNEMENTS DÉTENUS : <ul style="list-style-type: none"> • Renseignements nominatifs • Numéros d'identification • Coordonnées • Informations à l'égard de l'emploi • Données socioéconomiques • Données financières • Informations industrielles 	
GESTION DU FICHIER	
Supports physiques utilisés : <ul style="list-style-type: none"> • Papier • Informatique (disque, clé USB, répertoire informatique, etc.) 	
Durée générale de conservation des renseignements : En référence aux règles EN-01 et EN-02 du calendrier de conservation du ministère des Finances, les renseignements sont conservés 7 ans après la fermeture du dossier SDM.	
Personnel ayant accès au fichier : <ul style="list-style-type: none"> • Le personnel de la Direction du développement du secteur financier concerné par la gestion du programme des CFI; • Le personnel de soutien informatique de la Direction des solutions d'affaires. 	
Une personne ou un organisme extérieur a accès au fichier à des fins de traitement : Non	
Les renseignements versés au fichier sont transférés à une autre personne ou un autre organisme : Non	